

Procès-verbal de l'Assemblée du département du 09 octobre 2019, à 18h en salle de Conseil de Lettres.

Émargements

Enseignants :

- **présents** : David El Kenz, Perrine Kossman, Sabine Lefebvre (procuration de Perrine Kossman, jusqu'à 19h), Dominique Le Page (procurations de Bruno Lemesle et Philippe Poirrier), Hervé Mouillebouche, Alain Rauwel, Christian Stein (procuration de Sabine Lefebvre, à partir de 19h), Jean Vigreux (procuration de Stéphane Gacon).
- **Absents** : Baby Sophie, Clouzot Martine, Duchêne Hervé (excusé), Fossier Arnaud, Jarrige François, Mazurel Hervé (excusé), Salvadori Philippe.

Etudiants :

- **présents** : Dalla-Muta Guillaume, Damien Charline, Ferretti Léa, Garnier Léo, Renard Benjamin, Robert Marie.
 - **Absents** : Bardey David (excusé), Nicolas Clément.
-

Ordre du jour

Après l'approbation à l'unanimité du PV du 03/06/19, le directeur du département présente les différents points à l'ordre du jour :

1. Hervé Mazurel est désigné pour la responsabilité de la L3 classique.

2. Bilan de la rentrée

Effectifs

L1 : 236 étudiants

L2 : 101 étudiants

L3 classique : 52 étudiants

L3 AMC : 26 étudiants

M1 Recherche : 57 étudiants

M2 Recherche : 32 étudiants

M Pro archives : 14 étudiants

Agrégation : 10 étudiants

Capes : 50 étudiants

Doctorat : 5 nouveaux inscrits en 1^e année

Alain Rauwel alerte sur le succès de l'UE5 Ouverture « Voyages en sciences humaines » et ses conséquences pour l'évaluation d'un effectif de 300 étudiants. Cette année, l'enseignant devra corriger près de 300 copies.

Dans une moindre mesure, l'évaluation de l'UE Ouverture « Croyances, culture et société » en L1 avec ses 250 étudiants doit affronter le même problème.

3. Précision pour l'évaluation de la CCS L1 S1 et S2

Examen écrit de 2h : un sujet par période. L'étudiant doit traiter des deux périodes.

Voté à l'unanimité

4. Bilan financier

Budget

Département : 3 814 euros

En octobre, reste 2 609, 84 euros.

Master Recherche : 1 000 euros

En octobre, reste 325 euros.

Il est à regretter que les 175,20 euros liés à l'intervention de Mme Martine Ursulet aient été pris sur ce poste et non sur le budget de l'UFR comme il était prévu.

Master MEEF : 1 000 euros.

En octobre, reste 215 euros

Master Pro archives : 1 000 euros

Reste en octobre 705,41 euros

⇒ Le département transférera 500 euros au Master Recherche pour les voyages des intervenants extérieurs.

16 voix pour, 1 abstention

⇒ Le département accorde une subvention de 500 euros pour la journée d'études de la Société d'histoire politique organisée par Jean Vigreux le 18 octobre 2019.

16 voix pour ; 1 ne prend part au vote

5. Demande de matériel pédagogique, adressée à l'UFR SHS

1 PC portable 951,56 euros

2 tablettes graphiques 760 chacune

Montant total de la demande : 1 711,96 euros.

6. Imprimante collective

Budget annuel : 400 euros

Elle sera installée dans le bureau 338. Les enseignants disposeront d'un passe pour y accéder.

La commande sera faite fin octobre et l'imprimante doit fonctionner à partir de janvier 2020.

7. Élections étudiantes

Les élections étudiantes pour le Département auront lieu le mercredi 04 décembre 2019 dans le bureau 123 B (secrétariat d'Histoire) de 10 h à 16 h.

La déclaration de candidature doit se faire au secrétariat d'Histoire auprès de M. Fallet jusqu'au 27 novembre à 12 h dernier délai.

L1 = 7 représentants

L2 = 4 représentants

L3 = 3 représentants

M1 = 2 représentants

M2 = 2 représentants

Doctorat = 1 représentant

Questions diverses :

Mme Wilhem a été chargée de la communication de l'UFR. Elle sera disponible le mercredi après-midi et le jeudi toute la journée (bureau 140 A. Elle est joignable au 57.26). Une réunion s'est tenue à l'UFR le jeudi 19 septembre pour présenter ses attributions. Hervé Mouillebouche y était présent pour le département d'Histoire.

Les étudiant(e)s de master I Recherche histoire regrettent que le cours de paléographie médiévale n'ait lieu qu'au second semestre et formulent le vœu qu'il soit avancé au premier semestre. Il faudra en rediscuter. Si le cours (12 h) peut avoir lieu au premier semestre, on peut envisager de ne compter la note qu'au second semestre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50

Le secrétaire de séance : David El Kenz